



Informations sur la convention réglementée conclue le 31 décembre 2019

La Motte-Fanjas, le 29 avril 2020 – 17h45 CEST – McPhy (Euronext Paris Compartiment C : MCPHY, FR0011742329) est un spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène.

Le Conseil d'administration de McPhy Energy SA, lors de sa réunion du 10 décembre 2019, a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance ayant été signé le 31 décembre 2019 entre McPhy Energy SA et Monsieur Pascal Mauberger, administrateur et Président du Conseil d'administration.

En application des articles L. 225-40-2 et R. 225-30-1 du Code de commerce, les informations relatives à ladite convention sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Date de la convention et entrée en vigueur	Convention conclue le 31 décembre 2019 et effective depuis le 1 ^{er} janvier 2020
Nom de l'intéressé et nature de la relation entre l'intéressé et McPhy Energy SA	Monsieur Pascal Mauberger, administrateur et Président du Conseil d'administration
Objet de la convention	Monsieur Pascal Mauberger interviendra en qualité de consultant pour le compte et à la demande McPhy Energy SA ainsi que de Monsieur Laurent Carme, nouveau Directeur Général, sur certains domaines, incluant notamment la stratégie du Groupe ou la mise en relation avec les investisseurs
Conditions financières	La rémunération de ces missions a été fixée comme suit : (i) une rémunération forfaitaire de 4.000 € HT du 1 ^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020 ; (ii) une rémunération forfaitaire de 2.000 € HT du 1 ^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020 ; et (iii) une rémunération complémentaire de 10.000 € conditionnée à la réalisation de certains objectifs
Intérêt de la convention pour McPhy Energy SA et ses actionnaires	Au regard de la nouvelle gouvernance de McPhy Energy SA (dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général effective depuis le 4 novembre 2019), la conclusion de cette convention se justifie par la connaissance de McPhy Energy SA et de son environnement (actionnarial, clients, produits, etc) et des compétences de Monsieur Pascal Mauberger, nécessaires dans le cadre de la transition managériale et des opérations de financement en projet
Rapport entre le prix de la convention pour McPhy Energy SA et le dernier bénéfice annuel	Non applicable car la Société est en déficit



Prochains événements

- Assemblée Générale des actionnaires, le 20 mai 2020
- Publication des résultats du premier semestre 2020, le 28 juillet 2020, après clôture des marchés

À propos de McPhy

Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène zéro-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes. McPhy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémonique : MCPHY).

CONTACTS

NewCap

Relations investisseurs

Théodora Xu | Emmanuel Huynh T. +33 (0)1 44 71 20 42 mcphy@newcap.eu

Suivez-nous sur





Relations presse

Nicolas Merigeau T. +33 (0)1 44 71 94 98 mcphy@newcap.eu

